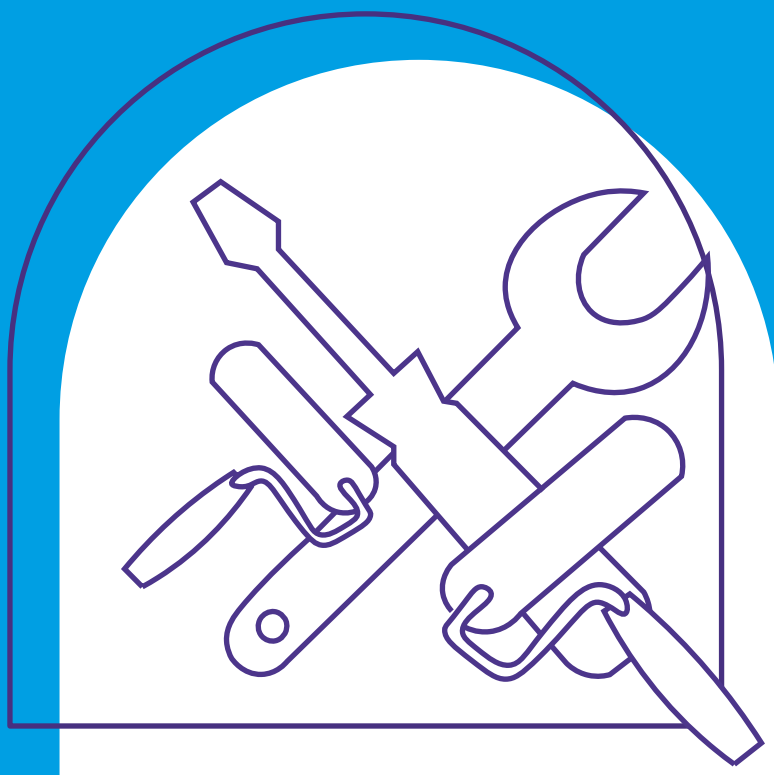




FICHE PRATIQUE

Réparer et entretenir votre logement



Qui doit s'occuper des réparations et de l'entretien dans votre logement ?

Vous trouverez dans cette fiche pratique qui doit entretenir quels équipements (vous, Elogie-Siemp ou un prestataire). Entretien votre logement est avantageux : cela vous permet d'économiser certains travaux et de gagner en confort.

Entrée et cuisine



Vous

- 1 > Peinture ou tapisserie (murs et plafonds)
- 2 > Revêtement de sol
- 3 > Clés (portes et boîte aux lettres) et badges
- 4 > Serrurerie et graissage des serrures et des paumelles
- 5 > Fusibles
- 6 > Interphone (dégradation du matériel)
- 7 > Plinthes
- 8 > Bas de porte et barre de seuil
- 9 > Flexible de gaz
- 10 > Nettoyage et débouchage de la ventilation

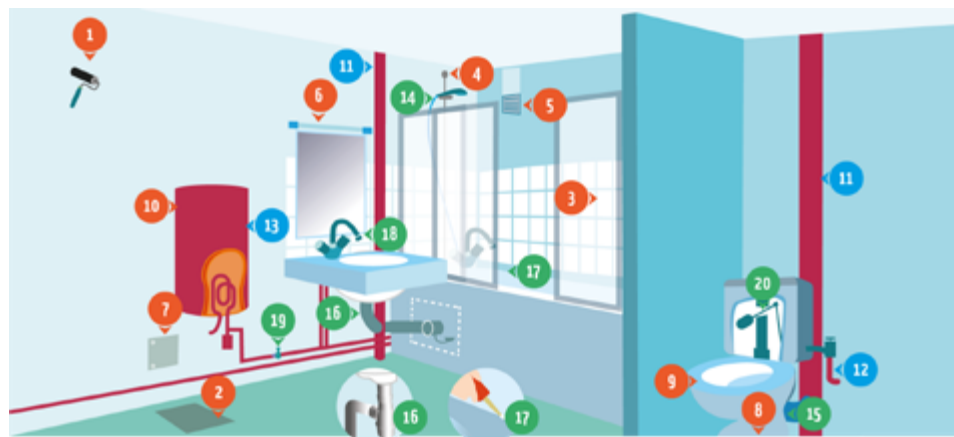
Elogie-Siemp

- 11 > Porte d'entrée sauf en cas d'effraction ou dégradation
- 12 > Canalisation d'eau
- 13 > Colonne d'eau usée
- 14 > Canalisation d'arrivée de gaz

Entreprise sous contrat⁽¹⁾

- 15 > Siphon et évacuation
- 16 > Joints silicone autour des équipements sanitaires
- 17 > Robinetterie des lavabo, évier, baignoire, douche (toutes pièces)
- 18 > Robinet d'arrêt
- 19 > Robinetteries d'alimentation des machines à laver le linge et la vaisselle

Salle de bain et WC



Vous

- 1 > Peinture sur murs et plafonds, rebouchage des trous
- 2 > Revêtement de sol
- 3 > Pare-douche
- 4 > Colonne de douche (support douche)
- 5 > Nettoyage et débouchage ventilation
- 6 > Applique sanitaire
- 7 > Porte de gaine technique
- 8 > Fixation WC
- 9 > Abattant WC
- 10 > Ballon d'eau chaude électrique (entretien courant et détartrage)

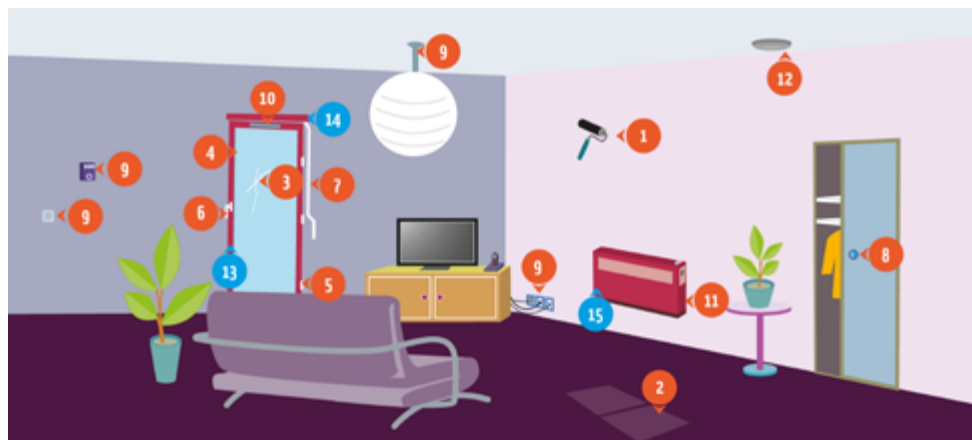
Elogie-Siemp

- 11 > Colonne d'eau usée
- 12 > Alimentation d'eau
- 13 > Ballon électrique (remplacement)

Entreprise sous contrat⁽¹⁾

- 14 > Flexible et douche
- 15 > Joints sur pipe
- 16 > Siphon et évacuation
- 17 > Joints silicone autour des équipements sanitaires
- 18 > Robinetteries des lavabo, évier, baignoire, douche (toutes pièces)
- 19 > Robinet d'arrêt
- 20 > Mécanisme chasse d'eau

Salon et chambre⁽²⁾



Vous

- 1 > Peinture ou tapisserie (murs et plafonds)
- 2 > Revêtement de sol
- 3 > Vitres cassées
- 4 > Joint et vitrage
- 5 > Gonds et paumelles
- 6 > Poignées de fenêtres et crémones
- 7 > Manivelles de volets roulants
- 8 > Placards dont portes boutons et poignées
- 9 > Prise TV, prise téléphone, thermostat, prises de courant, interrupteurs, douilles
- 10 > Grille d'entrée d'air
- 11 > Nettoyage des radiateurs
- 12 > Test régulier et dépoussiérage du Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée

Elogie-Siemp

- 13 > Fenêtre et encadrements (sauf dégradations)
- 14 > Mécanisme de volets roulants
- 15 > Radiateur (remplacement et réparations)

(1) Pour les immeubles concernés par les accords collectifs.

(2) Dessin pour exemple, légendes applicables à toutes les pièces de vie.

Le saviez-vous ?



Au quotidien, de nombreux problèmes peuvent survenir dans un logement. Se pose alors la question de savoir si le coût des réparations est à votre charge ou à celle d'Elogie-Siemp.

La réglementation fixe la liste d'un certain nombre de travaux devant être pris en charge par le locataire du logement.

Ces règles sont fixées par le décret n°87-712 du 26 août 1987, plusieurs fois actualisé depuis cette date, qui définit la nature des réparations locatives.

Pour en savoir plus ?

Découvrez notre vidéo
"L'entretien et les réparations
dans votre logement"





Vos contacts

- **Votre gardien ou votre gardienne,**
dont le numéro de téléphone se trouve
dans le hall de votre immeuble.
- **Le Service Relations Locataires**
au **01 40 47 55 55**
du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.

**Votre Espace
locataire**



extranet.elogie-siemp.paris

